

PHA-8000 Examen de doctorat (4 crédits)

Responsable : Thérèse Di Paolo

Description

L'examen comporte une partie écrite et une partie orale. Son objectif est de déterminer si l'étudiant maîtrise son sujet de recherche et s'il a acquis les connaissances les plus poussées de sa discipline de recherche. Le contenu de cet examen est déterminé par le Comité de l'*Examen de doctorat* de l'étudiant. Il doit passer l'examen avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour l'étudiant dont le domaine de recherche est la pharmaco-épidémiologie où il doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription.

Modalités

Le Comité des programmes de maîtrise et de doctorat de la Faculté de pharmacie est responsable de la description des modalités de l'*Examen de doctorat*, de sa diffusion et de sa gestion.

Objectifs

Les objectifs généraux de l'*Examen de doctorat* sont de vérifier :

- la connaissance des fondements du domaine de recherche;
- les connaissances pertinentes dans un ou plusieurs domaines complémentaires;
- la capacité à communiquer sa recherche efficacement par écrit ou oralement;
- la capacité à poursuivre avec succès son programme d'études;
- la capacité à définir son projet de recherche, de le situer dans son domaine de recherche et d'en définir la portée scientifique;
- la maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche;
- la capacité à mener à bien son projet de recherche.

Composition du comité

Le comité est composé d'un minimum de trois professeurs en plus de la responsable du cours qui préside les travaux du comité. Il s'agit normalement du directeur de recherche de l'étudiant, du codirecteur s'il y a lieu, et de un ou deux autres professeurs reliés au domaine de recherche de l'étudiant. Règle générale, ce sont les mêmes personnes qui agiront à titre d'examineurs de la thèse, sauf pour l'examineur externe. L'étudiant choisit, en collaboration avec son directeur de recherche, la composition de son comité de doctorat qui doit par la suite être approuvée par la direction de programme. À ce moment, l'étudiant doit informer la responsable du cours s'il y a des restrictions d'informations demandées par une compagnie ou si une entente de confidentialité est nécessaire.

1^{re} partie : examen écrit

1. Résumé

L'étudiant choisit, en collaboration avec son directeur de recherche, les domaines faisant l'objet de l'examen et prépare un court résumé. Ce résumé sera d'une page au maximum sans annexe et sera écrit selon les normes des documents soumis aux Instituts de recherche en santé du Canada (marges : 3/4 po (2,0 cm); page : 8,5 x 11,0 po (21,5 sur 28,0 cm); police : Times New Roman, 12 points ou 10 caractères par pouce; espacement : police et espacement non condensés; interligne : 6 lignes au pouce, interligne simple). ***Ce court résumé devra être remis à la responsable du cours, et ce, une semaine avant la date de la première rencontre.*** L'étudiant devra aussi lister, sur une page séparée, tous les cours qu'il prévoit suivre durant son doctorat et la session d'inscription. Les cours choisis devront être reliés et devront supporter le projet de recherche de l'étudiant.

2. Textes

Lors de la première rencontre, le comité établit le travail écrit et la matière faisant l'objet de l'examen portant sur le domaine de spécialisation du sujet de thèse et sur deux ou trois domaines connexes. Le texte devra être écrit en s'inspirant des normes des documents soumis aux Instituts de recherche en santé du Canada (marges : 3/4 po (2,0 cm); page : 8,5 x 11 po (21,5 sur 28,0 cm); police : Times New Roman 12 points; espacement : police et espacement non condensés; interligne : 6 lignes au pouce, interligne simple).

2.1 Texte principal du projet

Longueur maximale de 10 pages à simple interligne en caractère Times New Roman 12 points

Placer en premier :

Page 0 : page titre

Pages 1 à 5 inclusivement : introduction et revue de la littérature pertinente

Pages 6 à 10 inclusivement: objectif, hypothèse, méthodologie, statistiques, échéancier et étapes, ainsi que les résultats préliminaires si disponibles.

Page 11 et les suivantes: références. Inclure seulement les références citées, pas de maximum imposé.

Maximum de 20 pages au total sont allouées pour les annexes du projet de recherche et des deux textes connexes. Les annexes incluent les tableaux, les figures et les schémas.

Il n'y a pas lieu d'inclure de tables des matières, de listes des abréviations et un avant-propos. Si vous voulez en inclure, ils devront faire partie des 20 pages d'annexe allouées et seront après les références.

2.2 Premier texte connexe au projet

Longueur maximale de 5 pages à simple interligne en caractère Times New Roman 12 points

Placer en premier :

Page 0 : page titre

Pages 1 à 5 inclusivement : revue de la littérature du sujet du texte connexe 1

Page 6 et les suivantes : références. Inclure seulement les références citées, pas de maximum imposé.

2.3 Second texte connexe au projet

Longueur maximale de 5 pages à simple interligne en caractère Times New Roman 12 points

Placer en en premier :

Page 0 : page titre

Pages 1 à 5 inclusivement : revue de la littérature du sujet du texte connexe 2

Page 6 et les suivantes : références. Inclure seulement les références citées, pas de maximum imposé.

Les deux textes connexes (2 x 5 pages) pourront être remplacés par un texte connexe plus long (10 pages). Le choix de préparer un ou deux travaux connexes se fera lors de la première rencontre de l'examen de doctorat.

3. Curriculum vitae

Lors de la remise du travail écrit, l'étudiant devra également remettre son *curriculum vitae*. Le *curriculum vitae* devra présenter les informations décrites dans l'«aide-mémoire pour la préparation d'un *curriculum vitae* scientifique» (voir annexe).

Lors de la réunion, le comité fixe la date de remise du travail écrit. **Une copie papier de chaque document doit être remise à l'accueil de la Direction des programmes (VND-2645) pour approbation au plus tard à 16 heures, à la date fixée.** Suite à l'approbation des documents, une version électronique sera envoyée aux membres du comité de thèse par la Direction des programmes. L'étudiant devra remettre une copie papier des documents aux évaluateurs qui en feront la demande. Il y a environ un mois entre la remise du texte écrit et l'examen oral. Avec l'accord des membres du comité, ce délai peut être raccourci. Le non-respect des délais de remise des documents ou des longueurs des documents pourra influencer la note finale à la discrétion des membres du comité; ceci dépendra des écarts par rapport aux exigences.

2^e partie : examen oral

L'examen oral porte sur le sujet de recherche et sur les documents écrits et soumis au comité. L'étudiant expose son projet de recherche devant le même jury que celui qui a été impliqué à l'examen écrit. Le jury vérifie la compréhension de l'étudiant de son projet et s'il a le potentiel pour le réaliser.

L'examen oral est privé et dure entre deux et trois heures, dont 30 à 40 minutes sont accordées à la présentation du sujet de recherche. Après 30 minutes de présentation, l'étudiant sera avisé qu'il lui reste 10 minutes pour terminer et à 40 minutes la présentation sera terminée. L'étudiant ne peut pas passer l'examen oral sans avoir terminé et déposé le travail écrit. Les deux rencontres se passent habituellement à deux sessions différentes.

Horaire :

1^{re} partie : La rencontre avec les membres du comité doit avoir lieu à la première session d'inscription au doctorat.

2^e partie : L'examen oral doit être passé avant la fin de la deuxième session d'inscription au programme, sauf pour l'étudiant dont le domaine de recherche est la pharmaco-épidémiologie, où l'examen doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription.

L'étudiant propose une date et, avec l'approbation de la responsable du cours, il organise les rencontres suivant la disponibilité des professeurs impliqués.

Note de passage : La note du travail écrit et celle de l'examen oral sont la moyenne des notes exprimées par les membres du jury. La note de passage est C. La réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme.

Droit de reprise : Une seule fois, une ou deux sessions après l'échec, à la date fixée par le comité d'examen.

Nombre de crédits : Un total de 4 crédits est attribué au cours.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions au sujet des exigences des textes s.v.p. contacter la responsable du cours Dre Thérèse Di Paolo à : therese.dipaolo@crchul.ulaval.ca

PHA-8000 Examen de doctorat (Pharmacie) (4 crédits)

Responsable : Thérèse Di Paolo

Fiche évaluative

Nom de l'étudiant: _____

Nom de l'évaluateur: _____

Titre: _____

Critères d'évaluation

A. Document écrit

1. Projet de recherche

- | | | |
|-----|---|-------|
| 1.1 | Revue de la littérature pertinente (pas plus de la moitié du texte) faisant ressortir l'originalité et la contribution scientifique du projet | ___/8 |
| 1.2 | Énoncé des hypothèses et objectifs des travaux | ___/5 |
| 1.4 | Méthodologie et résultats préliminaires (si disponibles) | ___/7 |
| 1.5 | Bibliographie à jour et citée dans le texte adéquatement | ___/3 |
| 1.6 | Présentation, respect des limites de pages, annexes pertinentes et en nombre restreint, qualité de la langue, respect des échéanciers | ___/2 |

Total partiel : ___/25

2. Textes connexes (2 textes de 12.5 points chacun ou 1 texte de 25 points)

- | | | |
|-----|---|---------|
| 2.1 | Revue complète et critique de la littérature | ___/6.5 |
| 2.2 | Présentation, respect des limites de pages, annexes pertinentes et en nombre restreint, qualité de la langue, respect des échéanciers | ___/3 |
| 2.3 | Bibliographie à jour et citée dans le texte adéquatement | ___/3 |

Total partiel par texte 12.5 x 2 textes: ___/25

Total A : ___/50

B. Présentation orale

Langue orale et écrite, durée, contenu

Total B : ___/12

C. Réponse aux questions

Qualité du contenu tenant compte de la difficulté des questions

Total C : ___/38

Note : _____

Total général : ___/100

- **Veillez remettre cette évaluation à la fin de la présentation de l'examen de doctorat lors de l'évaluation globale de l'examen pour l'attribution de la note finale.**
- **Les membres du comité de l'examen de doctorat seront présents à l'examen et vont questionner l'étudiant(e).**
- **Pour éviter un conflit d'intérêt, le directeur et le codirecteur de l'étudiant ne participent pas à l'attribution de la note et se retireront des délibérations pour l'attribution de la note.**
- **La moyenne des notes des évaluateurs sera calculée pour établir la note finale.**

Signature de l'évaluateur : _____ *Date :* _____

Mis à jour le 6 septembre 2017

Système de notation			
de 95 à 100	A+	de 79 à 81,9	B
de 90 à 94,9	A	de 76 à 78,9	B-
de 85 à 89,9	A-	de 73 à 75,9	C+
de 82 à 84,9	B+	de 70 à 72,9	C

Aide-mémoire pour la préparation d'un curriculum vitæ scientifique

Coordonnées

Nom complet

Adresse

Ville

Code postal

Numéro de téléphone et courriel

Études

Nom du programme

Mois-Année

Établissement d'enseignement, ville

- Énumérez vos diplômes du plus récent au plus ancien, soyez le plus précis possible.

Compétences particulières

- Indiquez vos connaissances linguistiques ou informatiques, cours pertinents, techniques de laboratoire, etc.

Expériences de travail

Titre du poste

Mois-Année

Employeur, ville

- Indiquez vos expériences de travail (emplois et stages) directement reliées au poste, de la plus récente à la plus ancienne, en indiquant vos fonctions.

Autres expériences de travail

Titre du poste

Mois-Année

Employeur, ville

- Indiquez vos expériences de travail (emplois et stages) qui ne sont pas directement reliées au poste, de la plus récente à la plus ancienne. Ne pas indiquer les fonctions, vous devez rester concis.

Activités et engagements sociaux

- Énumérez les activités et engagement sociaux du plus récent au plus ancien en indiquant l'endroit, la fonction, la fréquence et le degré d'implication.

Bourses et distinctions

- Énumérez les prix, bourses et autres distinctions du plus récent au plus ancien en indiquant le titre, l'année d'obtention et la durée (s'il y a lieu).

Publications

- Énumérez les articles scientifiques, revues de la littérature, livres, chapitres de livres du plus récent au plus ancien en indiquant l'ordre des auteurs, le titre, le titre du journal, la date de publication, etc. Il est important de mentionner votre degré d'implication dans chaque publication.

Communications

- Énumérez les présentations orales et par affiche de la plus récente à la plus ancienne en indiquant l'ordre des auteurs, le titre, l'endroit, la date et en mentionnant s'il s'agit d'un congrès local, national ou international.